

Boujdour: conventions pour l'aménagement du village de pêche aftissat Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-03-2008 18:43:06

Trois conventions de partenariat ont été signées samedi à la commune Jrifia (province de Boujdour), portant sur l'aménagement du village de pêche Aftissat et la réalisation d'une route reliant le village de pêche d'Ouknit à la route nationale.

Les deux premières conventions portent sur l'aménagement du village de pêche Aftissat, sur une superficie de 11.729 km² pour un coût global de 85 millions de dirhams. Elles ont été signées par le ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, M. Aziz Akhannouch, le gouverneur de la province de Boujdour, le directeur général de l'Agence de promotion et de développement des provinces du sud, le directeur général de l'Office nationale des pêches, le président de la commune rurale Jrifia, le président de l'Association Aftissat des patrons des barques de la pêche artisanale.

Aux termes de ces conventions, les parties signataires s'engagent à gérer le village de pêche Aftissat en concertation avec les pêcheurs bénéficiaires.

La deuxième convention concerne l'approvisionnement en eau potable du village de pêche Aftissat et la réalisation des études concernant les travaux à l'intérieur et l'extérieur de ce site pour un coût global de 20 millions DH.

La convention a été signée par M. Akhannouch, le gouverneur de la province de Boujdour, le directeur général de l'agence du sud, le directeur général de l'office national des pêches, le président de la commune rurale Jrifia et le directeur régional de l'Office national de l'eau potable.

La 3-ème convention porte sur le financement et la réalisation de la route reliant le site Ouknit (annexe du village de pêcheurs Agti Lghazi, à 30 km au nord de Boujdour) à la route nationale pour un coût global de près de 3 millions DH.

Cette route permettra de relier le site d'Ouknit où se trouve le nouveau marché de poisson à la route nationale reliant Boujdour à Laâyoune.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'aménagement des côtes des provinces du sud, initié par l'agence du sud et ses partenaires. Ce programme porte sur la création de 10 villages de pêche à partir du sud de Tarfaya jusqu'aux frontières sud avec la Mauritanie.

La convention a été signée par le président du conseil provincial de Boujdour, le gouverneur de la province, le directeur général de l'agence du sud et le directeur régional de l'équipement.

MAP